

Lettre à mon amie

Ma chère Élyse,

=Tu te souviens, je t'avais écrit que j'avais du mal à trouver les mots pour expliquer à Samuel la raison pour laquelle nous avons quitté la maison ? J'ai enfin décidé de me faire confiance et de répondre simplement à ses questions. Nous sommes allés marcher et j'ai vérifié comment il se sentait. C'est comme s'il avait enfin la permission de parler et il m'a ouvert son cœur. Il se sent bien et en sécurité ici, mais il se croyait responsable de notre départ. Je l'ai rassuré. Il a pleuré, s'est choqué et a rit. Il aime beaucoup ses nouveaux amis et son intervenante. Cette rencontre a été bénéfique pour nous deux. Je lui ai dit de venir m'en parler s'il avait des inquiétudes, que je serai toujours là pour lui.

Tu sais, j'ai vu mon avocate et je poursuis ma recherche de logement mais, en plus du temps pour mes démarches, mon séjour en maison d'hébergement me donne la chance de faire de belles rencontres. Je pense à une femme qui est arrivée il y a 3 jours. J'ai été touchée par son histoire à la fois si différente et si semblable à la mienne. En l'écoutant, j'ai réalisé que si la violence conjugale a de lourdes conséquences pour toutes celles qui la subissent, il y a des femmes pour qui c'est une vraie course à obstacles de s'en sortir.

Cette femme n'est pas née ici. Elle est venue rejoindre son mari au Québec il y a 2 ans. Elle a laissé derrière elle parents et amies et a dû s'adapter au climat, à la nourriture, à la culture. Seule à la maison avec sa petite fille et sans connaître la langue, elle se sentait anxieuse, incomprise et sans importance. Dans son pays, son mari était déjà agressif et contrôlant, mais les gens lui disaient de rester avec lui car un divorce, c'est la honte pour la famille. Elle m'a confié qu'après que son mari l'ait parrainée, la situation s'est détériorée au point qu'elle a craint pour sa vie. Elle ne savait pas quoi faire, car elle ne connaissait pas nos lois, ni les ressources disponibles. Heureusement, au groupe de francisation elle a appris qu'elle pouvait obtenir de l'aide gratuite et confidentielle pour elle et sa fille. Mais, elle avait peur. Son mari était garant d'elle pour 3 ans et elle craignait d'être expulsée du pays et de perdre son enfant en le quittant. Elle m'a appris qu'un parrain doit rembourser ce que la personne parrainée reçoit en prestations sociales. Elle ne voulait pas imposer cette charge à son mari. « Mais comment nourrir ma fille si je ne trouve pas de travail ? » Elle était complètement dépendante de l'homme qui la brutalisait. Elle avait honte et n'osait pas en parler. C'est seulement après avoir été hospitalisée suite à une agression de son mari qu'elle a demandé de l'aide.

Sa situation est complexe à cause de son statut d'immigrante et ses démarches sont nombreuses, mais quand l'intervenante lui a dit que le Ministère de l'Immigration reconnaît la violence conjugale comme motif pour rompre l'engagement de parrainage, elle a été vraiment soulagée. Elle comprend mieux le français maintenant, mais elle a apprécié d'avoir la possibilité d'obtenir des documents dans sa langue et de faire appel à une interprète au besoin pour ses rencontres de suivi. Je la trouve si courageuse.

Si je te raconte tout ça, c'est que je voulais te remercier Élyse. Ta confiance en moi me donne l'énergie dont j'ai besoin en ce moment. Je me rends compte que j'ai beaucoup de chance de t'avoir eu auprès de moi dans cette période difficile. Merci d'être là.

Sylvia

Chère Sylvia,

Je suis heureuse d'avoir de tes nouvelles et de savoir que Sam et toi avez enfin pu parler à cœur ouvert. J'ai été touchée par tes remerciements. C'est moi qui ai toute une chance de t'avoir comme amie. Je te trouve tellement courageuse devant les difficultés, tu es un exemple pour moi. Disons simplement que l'on pourrait un jour chanter ensemble le classique de Jean-Pierre Ferland « une chance qu'on s'a ».

Encore une fois, tu m'as fait réfléchir cette semaine. Ta dernière lettre m'a confirmé que la violence conjugale ne fait pas de discrimination, qu'elle touche les femmes de tous les âges et de tous les groupes sociaux, peu importe leur culture. En pensant à cette femme dont tu m'as parlé, je me disais qu'il n'a pas dû être facile pour elle d'apprendre la langue et de s'adapter à notre réalité culturelle alors qu'elle était victime de violence. C'est terrible de voir à quel point la dépendance économique et sociale découlant du parrainage l'a placée, dès le départ, dans un contexte de vulnérabilité.

Personnellement, je me suis liée d'amitié au travail avec une femme immigrante qui est ici depuis plus de 10 ans. En discutant avec elle lors d'un dîner, j'ai été surprise par ce qu'elle me racontait. Je pensais à tort que ces femmes étaient moins vulnérables, qu'elles connaissaient les ressources d'aide... mais ce n'est pas toujours vrai. Parfois, elles ont peu de contacts en dehors de leur famille et se retrouvent encore très isolées. Malheureusement, cet isolement est souvent amplifié par les préjugés qu'elles doivent affronter. Cela me choque lorsque j'entends des gens, pourtant intelligents, justifier la violence et le contrôle d'un mari sous prétexte que ce serait culturel chez eux. Eh bien non, la violence n'est normale nulle part et pour personne !!! La violence conjugale n'est pas justifiable ! Le fait qu'elle soit malheureusement perçue comme socialement acceptable dans certains pays n'est pas une raison valable pour ne pas la dénoncer ici. Peu importe la culture d'origine, la violence conjugale est et reste, le désir du conjoint de maintenir le contrôle sur sa partenaire et d'obtenir des gains en utilisant des rapports de force. Bon voilà que je m'emporte, mais que veux-tu, l'injustice me trouble.

Mon amie me racontait que plusieurs choses ont heurté ses valeurs au départ, mais que l'adaptation est possible. Les femmes immigrantes doivent souvent faire face à une conception des rapports hommes femmes dans la société d'accueil qui diffère de celle de leur pays d'origine. Cette réalité fait en sorte que certaines mettront plus de temps avant de demander de l'aide. D'autant plus, si elles ont perdu toute estime d'elles-mêmes dans un contexte de violence conjugale ou si elles viennent dans un pays où la confiance envers les autorités a été ébranlée. Mais heureusement, l'expérience de cette femme hébergée et celle de mon amie nous prouve que c'est possible !

Merci de m'avoir fait partager cette histoire inspirante. Comme toi, cette femme a démontré une grande force et je suis encore plus remplie d'espoir, pour toutes les femmes, peu importe leur provenance.

Continue d'être celle que tu es, si vraie, si authentique.

Élyse

Lors d'un épisode de violence ou de menace : **911**

« Ce projet a été réalisé par les trois Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Laval. Sa réalisation a été rendue possible grâce au financement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. »